## Communiqué de presse

## Comité de soutien à Antoine Deltour



## Verdict du procès « LuxLeaks »

Épinal, le 29 juin 2016

Ce mercredi 29 juin à 15h, la 12e chambre correctionnelle du tribunal d'arrondissement de Luxembourg a rendu son jugement dans le procès « LuxLeaks » : Antoine Deltour est condamné à 12 mois de prison avec sursis ainsi qu'à une amende de 1500 €. Raphaël Halet est condamné à 9 mois de prison avec sursis et à une amende de 1000 €. Le journaliste Édouard Perrin est acquitté.

Le comité de soutien est scandalisé par la condamnation des lanceurs d'alerte Antoine Deltour et Raphaël Halet. Cette décision incompréhensible et inacceptable ignore autant le droit européen que l'intérêt public de leur action. C'est un affront aux nombreux soutiens reçus du monde entier.

Antoine Deltour « exprime son immense gratitude aux très nombreuses personnes et organisations qui le soutiennent dans cette épreuve » Il considère que « condamner les citoyens à l'origine de l'affaire LuxLeaks revient à condamner les avancées réglementaires, largement saluées à travers l'Europe, que leurs révélations ont impulsées. C'est aussi une mise en garde adressée aux futurs lanceurs d'alerte, au détriment de l'information des citoyens et du fonctionnement sain de la démocratie. ».

Antoine Deltour ne s'y résout pas et décide de faire appel du jugement, mais il déplore de devoir prolonger une procédure coûteuse et éprouvante. Le comité de soutien continue à se tenir aux côtés d'Antoine et reste confiant dans le fait que le droit européen finira par être pris en considération.

Le comité de soutien restera actif auprès d'Antoine et des autres lanceurs d'alertes pour informer et collecter tant les soutiens moraux que les contributions financières. L'énorme mobilisation enregistrée jusqu'à ce jour montre la détermination des citoyens à œuvrer pour la défense de l'intérêt général. Ne lâchons rien.

## **Contact Presse**

Comité de soutien à Antoine Deltour Centre Léo Lagrange BP 1006 88050 EPINAL Cedex 9

Email: contact@support-antoine.org

Twitter: <u>@support antoine</u> Facebook: <u>Support Antoine</u>